

100&1 Ti'moun

-Qui sommes nous ?

Venant toutes les deux du monde de la petite enfance, nous avons été confrontées à la déception des familles attendant désespérément une place pour un mode d'accueil, de préférence collectif.

Nous avons également été sensibles au manque de qualité grandissant au niveau de l'accueil des tout petits face à l'attrait financier que ce type d'activités représentent pour certains gestionnaires et au manque de bienveillance face au mal-être des professionnelles dans les structures d'accueil.

Nous voulons mettre à profit notre expérience et nos compétences dans l'ouverture de nos propres micro-crèches répondant à nos valeurs et à notre vision du travail en équipe.

-Les professionnels :

Vos enfants seront encadrés par une équipe formée et compétente constitué de :

- **1 référente technique** Auxiliaire de puériculture chargée du bon fonctionnement de la structure et également comprise dans l'encadrement des enfants,
- **3 Aides-auxiliaires** ayant un Certificat d'Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)
- **1 référente santé et accueil inclusif** titulaire du diplôme d'Infirmière

-Notre fonctionnement :

Les contrats sont signés du 01/8 au 31/7 et les factures lissées sur 12 mois (vous payez toujours le même montant). A l'inscription votre place est validée après règlement de la somme de 120€ (frais d'inscription)

L'accueil régulier concerne les enfants fréquentant la structure selon un planning défini par les parents : demi-journées, journées fixes ou tournants.

Financements:

La Prestation d'Accueil du Jeune Enfant est versé par la CAF (CMG versé directement aux familles) au delà de 16h d'accueil, en fonction des revenus et de la composition de la famille; elle représente 85% de la facture

Le Crédit d'impôt : 50% des dépenses engagées par la famille pour la garde de son enfant peut être remboursé sur présentation d'un justificatif fourni par la crèche soit 1750€ par enfant dans la limite max de 3500€

La participation des parents : en fonction du planning demandé (amplitude horaire, nombre de jours) un tarif adapté et dégressif est appliqué incluant le repas, les couches et les gouters. Il représente les 15% restant de la facture.

-Nos valeurs :

- Privilégier un esprit familial, convivial et de qualité tant pour les familles que pour l'enfant
- Être un lieu de socialisation, d'épanouissement et de découverte de la vie en collectivité
- Reconnaitre les enfants dans leur individualité et accompagner dans leur autonomie
- S'inscrire dans une démarche écologique : utilisation de matériaux et produits écologique, bio nettoyage, potager, alimentation saine, fait maison
- Action de sensibilisation des enfants, professionnelles et familles, utilisation de matériel de récupération, recyclage...
- Privilégier un esprit d'ouverture en y faisant entrer des personnes « ressources » (accueil de personnes âgées lors d'activités, accueil d'intervenants musicaux, accueil de parents souhaitant partager un savoir, une compétence).
- Travail avec les acteurs locaux (alimentation, ateliers) reconnaitre, valoriser, former les professionnels dans leur travail et leur permettre d'évoluer dans le domaine de la petite enfance
- Notre micro-crèche souhaite être reconnue par les enfants et leur famille comme leur deuxième maison. Ils doivent ressentir notre accompagnement comme étant de qualité, bienveillant et soutenant.

Nous espérons avoir réussi à vous rassurer, si d'autres questions vous viennent à l'esprit nous restons disponibles via l'adresse mail ci-jointe : 1001timoun@gmail.com.

Chaleureusement,

L'Équipe 1001 Ti'moun.